

Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Bureau Communautaire du 16 novembre 2022

*Publication le 23 novembre 2022 Sur le site internet www.bresselouhannaiseintercom.fr
Consultables au siège de la CC Bresse Louhannaise Intercom' 1 place Saint-Jean à Louhans*

B2022-042 - Attribution de l'accord-cadre à bons de commande relatif à l'approvisionnement en combustible : Bois déchiqueté pour la chaufferie du Centre Aquatique AQUABRESSE
Adoptée à l'unanimité

B2022-043 Modification en cours d'exécution n°1 du marché relatif aux travaux de viabilisation du lotissement 3 de la Zone d'Activités de l'Aupretin (2 lots) – Lot n°1 : Voirie et Réseaux Divers
Adoptée à l'unanimité

B2022-044 - Modification en cours d'exécution n°1 du marché relatif aux travaux de correction acoustique de la salle de réunion et du Dojo de la Salle Multi-Activités à Louhans (71500) - Mise hors d'eau des façades (3 lots) – Lot n°2 : Menuiseries Aluminium
Adoptée à l'unanimité

B2022-045 - Convention pour l'installation d'équipements techniques en domaine privé
Adoptée à l'unanimité

B2022-046 Renouvellement du bail civil concernant la location d'un local communal situé 18, Rue du Capitaine Vic à Louhans
Adoptée à l'unanimité

B2022-047 Convention à passer entre la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' et le Département de Saône et Loire pour fixer les modalités de mise en œuvre de la subvention accordée pour la création d'un Pôle Enfance Jeunesse Famille
Adoptée à l'unanimité

B2022-048 Convention de mise à disposition à titre individuel d'une fonctionnaire territoriale de Bresse Louhannaise Intercom' aux communes membres intéressées par des missions de remplacement programmées ou d'urgence, de renforts administratifs
Adoptée à l'unanimité

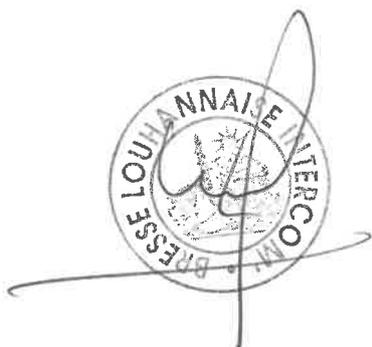
B2022-049 Convention de mise à disposition à titre individuel d'une fonctionnaire territoriale
de Bresse Louhannaise Intercom' à la commune de Montret
Adoptée à l'unanimité

B2022-050 Motion d'alerte finances locales
Adoptée à l'unanimité

Louhans, le 18/11/2022

Le Secrétaire de Séance

Mickaël CHEVREY



Le Président,

Anthony VADOT

